

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 novembre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-3184

présenté par

M. Caron, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hamdane, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Coq, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Élisabeth Martin, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, M. Saintoul, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, M. Taché, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier

ARTICLE 42**ÉTAT B****Mission « Pouvoirs publics »**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité
--

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Présidence de la République	0	309 484
Assemblée nationale	0	0
Sénat	0	0
La Chaîne parlementaire	0	0
Indemnités des représentants français au Parlement européen	0	0
Conseil constitutionnel	0	0
Haute Cour	0	0
Cour de justice de la République	0	0
TOTAUX	0	309 484
SOLDE	-309 484	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, les député.es du groupe LFI-NFP souhaitent limiter le budget, au sein de l'enveloppe allouée à l'Élysée, dévolu au conjoint du chef de l'Etat.

Les dépenses de l'Élysée ont dérapé en 2023 selon l'Observatoire de l'éthique publique, qui se base sur un rapport de la Cour des Comptes, publié en juillet 2024. En hausse de 11% par rapport à 2023 (ce qui représente 12 millions d'euros), les charges ont atteint 125,5 millions d'euros. Le résultat comptable était déficitaire de 8,3 millions d'euros.

Parmi les plus gros postes de dépenses, les dîners d'État en l'honneur des dirigeants étrangers figurent en première place : la réception du roi Charles à Versailles a coûté 475.000 euros et celle du Premier ministre indien au Louvre, 412.000 euros. La Cour des comptes relève, dans son rapport, une hausse du nombre d'évènements qui dépasse désormais le niveau d'avant le Covid avec 171 réceptions en 2023 contre 146 en 2019. La rénovation des grandes cuisines de l'Élysée a conduit « à recourir plus fréquemment à des prestations de traiteur » (1,3 million d'euros au total). La Cour épingle par ailleurs l'organisation des voyages, surtout quand ils sont décidés par le président au dernier moment : « La multiplication des changements de dernière minute et des annulations sont génératrices de désorganisation et de coûts ». Ce train de vie digne d'un monarque paraît décadent, alors qu'un nombre croissant de Français a du mal à se nourrir, se chauffer et se loger, et alors que la pauvreté dans notre pays a explosé.

Par ailleurs, au sein du budget de l'Élysée, une autre catégorie de dépenses interpelle, par son opacité et par la nature des dépenses, qui concernent une personne qui n'occupe aucune fonction élective : Mme Brigitte Macron. Selon la Cour des comptes dans son rapport de 2024 portant sur

l'exercice 2023, l'enveloppe allouée à l'épouse du Président de la République représente 0,25 % des dépenses, soit 309 484 euros.

Cette somme correspond notamment, selon la Cour, à la masse salariale de deux collaborateurs, d'une assistante pour les deux conseillers, et d'une assistante, partagée avec le conseiller mémoire du Président de la République et comptabilisée à 50 %. Elle comprend également les frais de voyages officiels et la participation de Brigitte Macron à certains événements officiels. Elle a par exemple accompagné Emmanuel Macron lors de onze déplacements en France et cinq à l'international, auxquels il faut ajouter 16 autres voyages qu'elle a effectués dans l'Hexagone pour réaliser ses propres missions, comme par exemple, dans le cadre de l'opération Pièces Jaunes.

Toutefois, toutes les dépenses de Brigitte Macron ne sont pas comptabilisées dans cette estimation par la Cour des comptes : quatre agents sont mobilisés pour gérer ses courriers, mais ne relèvent pas stricto sensu des charges qui résultent des dépenses rattachées à l'épouse du Président de la République. Cette estimation exclut également les dépenses mutualisées avec les activités du Président de la République (déplacements, frais de réception, collaborateurs partagés, coiffeuse-maquilleuse pour ses activités officielles) et celles relevant de sa protection, assurée par la Direction de la sécurité de la Présidence de la République. Le caractère opaque de l'objet des dépenses effectuées par l'Élysée, surtout lorsqu'elles sont élevées, contribue en outre à amplifier le phénomène de défiance des citoyens envers le personnel politique, et leur sentiment de méfiance envers leurs élus. De plus, de telles dépenses ostentatoires ne sont pas acceptables.

Pour ce faire nous proposons de retirer 309 484 euros en AE et en CP de l'action 01 « Présidence de la République » du programme 501 « Présidence de la République ».